



RACCORDEMENT

RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Modèle type de proposition technique et financière

Version V0 du 01.09.2011

MODELE TYPE DE PROPOSITION TECHNIQUE ET FINANCIERE

Identification : DTR-Rac-PTF
Version : V0

Nombre de pages : 4

Version	Date d'application	Auteur	Nature de la modification
V0	01/09/2011	WB / ORD-TE	Texte original

Données administratives

Après réception de la fiche de collecte pour une demande de raccordement, une proposition technique et financière (PTF) est rédigée pour le suivi définir quels travaux seront réaliser et à quel prix.

Sur ce document sont mentionnés :

- Le type de demande de raccordement
- le niveau de puissance souhaité
- un numéro d'affaire pour le suivi de celle-ci
- les coordonnées du demandeur

Données techniques

Connaissant la puissance demandée, en fonction de la localisation du terrain et de la distance entre la limite de propriété et la demeure, un type de raccordement sera choisi, conforme à la norme en vigueur et permettant une réalisation pratique des travaux.

En fonction du nombre de point de livraison souhaité, un palier technique de puissance sera définit, répondant à la demande du client. La puissance souscrite auprès du fournisseur, lors de la mise en service, doit être inférieure ou égale à la limite du palier sélectionné.

Les prérogatives étant remplies, une solution technique électrique est donnée en définissant clairement les travaux à effectuer, avec le type de matériel adéquat (section de câble, type de coffret, ...).

Le document stipule la réglementation applicable à cette affaire, ainsi que les dispositions prises par le gestionnaire de réseau de distribution VIALIS qu'en aux taches de travail à effectuer et à la durée de validité du dit document.

Il est à noter en terme de délai, qu'en règle général ceux-ci sont de six semaines, sauf dans le cas d'une demande de travaux sur une DDE, auquel cas le délai est de dix semaines.

Lors de travaux sur une départementale (DDE), le document de Demande d'Intervention en Domaine Public (DIDP) est communiqué à la mairie de la commune pour obtenir son accord pour l'exécution des travaux.

Données financières

En fonction du barème, du bordereau des prix et du catalogue de prestation, le détail de la participation du demandeur est mentionné dans le document, comme explicatif du montant qui est à sa charge.

Documents annexes

- Schéma et plan sont fournis pour la localisation du chantier et des ouvrages à poser pour le raccordement
- Délais de réalisation des travaux
Le délai de réalisation des travaux de raccordement au réseau est de 6 semaines minimum sous réserve d'achèvement des travaux à réaliser par le client
- Planning prévisionnel de la réalisation des ouvrages électriques, pour définir une semaine éventuelle pour la réalisation de travaux

